

SE
FORMER
POUR
REUSSIR

Osez
l'Excellence !
www.cma-herault.fr



CAP Maçonnerie

2 ans - niveau 3

Le titulaire du CAP Maçonnerie pourra travailler en tant que Chef d'équipe ou, à plus long terme, Chef de chantier ou encore travailler à son compte en tant que Chef d'entreprise ou artisan.

Le diplôme est reconnu par tous les professionnels du secteur de la maçonnerie.

Cette formation est accessible aux garçons et filles motivés par un métier manuel, technique, diversifié, pouvant travailler seuls ou en équipe sur des chantiers.

Pré-requis

Jeunes de 16 à 29 ans révolus

Personnes handicapées (contacter notre référent handicap*), sans limite d'âge

Démarrage de la formation : septembre

Tarif : Coût annuel de la formation : 4 758,07 € pris en charge par l'OPCO

Reste à charge apprenti : 0 €

Reste à charge employeur : 0 €

Modalités d'évaluation : ponctuel

Validation par bloc de compétence : non

Quels débouchés ?

Le secteur principal est l'artisanat. Le titulaire du CAP Maçon est très recherché en tant qu'acteur opérationnel de premier ordre dans la réalisation d'ouvrages. Il exerce ce métier dans les entreprises du bâtiment et principalement dans le domaine du gros œuvre. Il exerce là où ses compétences sont requises : maisons individuelles, immeubles collectifs...

Quelle poursuite d'études ?

Il est possible de poursuivre ses études après le CAP en préparant :

CAP carreleur mosaïste

CAP constructeur en béton armé du bâtiment

CAP plâtrier - plaquiste

BP maçonnerie

BP métiers de la pierre, métiers de la piscine, plâtrerie et plaque

Bac Pro travaux publics, technicien du bâtiment, aménagement et finition du bâtiment intervention sur le patrimoine bâti



Contenu de la formation

| Enseignement général | Enseignement technique |
|--|---|
| Français Histoire / Géographie et enseignement moral et civique (EMC) Mathématiques - sciences physiques Prévention santé environnement Education physique et sportive Langue vivante | Réalisation et arts appliqués Technologie - prévention - lecture de plan Réalisation de travaux spécialisés |

Compétences ciblées

- Construction d'ouvrages de toute nature
- Exécution de travaux neufs
- Opérations de rénovation ou de réhabilitation

Les + de la formation

- Poursuivre ses études en alternance en ayant le statut de salarié
- Garantir des perspectives professionnelles

Les modalités

Durée : 2 ans de septembre à juin en alternance

Accessibilité aux personnes handicapées :
contacter notre référent handicap C. Thibault :
c.thibault@cma-herault.fr - 04 48 18 72 19

Contact stagiaire :

Sarah MARTIN - s.martin@cma-herault.fr - 04 48 18 72 16 – 06 29 65 77 41

Contact entreprise

Sandra LABARE - s.labare@cma-herault.fr - 04 48 18 72 17 – 06 84 08 97 95

 Ecole des Métiers
www.cma-herault.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault
154 rue Bernard Giraudeau - CS 59999
34187 MONTPELLIER Cedex 4



MAJ 17/03/2023